



Pierre B. <bernardp92@gmail.com>

F1SHS.COM : Suppression de mes données personnelles / Cesser le harcèlement en ligne

Président DR@F <president@draf.asso.fr>

9 octobre 2016 à 10:10

À : Oliver F4BWG <oli@f4bwg.com>, Yannick AUER <ff1tuv@gmail.com>, Nicolas Rousseaux <f4alm@yahoo.fr>

Cc : "bureau@draf.asso.fr" <bureau@draf.asso.fr>

Messieurs,

Vous avez reçu un mail de notre association le 27 avril 2016 concernant une proposition d'apaisement et convention d'usage de la marque DMR-FRANCE, qui appartient à notre association DR@F - Digital Radioamateur France et sans son accord, car vous êtes les administrateurs déclarés du site <http://brandmeister-dmr.fr>.

J'ai pu constater que vous aviez publié ce mail dans sa totalité et sans l'accord de notre association, sur le site <http://f1shs.com>, ainsi que d'autres correspondances privées et des propos diffamatoires répétés. Quand bien même vous auriez déplacé, reconstruit ou modifié ce site, les faits sont maintenant figés par constat d'huissier de justice.

Vous êtes les seuls à avoir reçu ce mail et un seul parmi vous l'a ouvert dans la zone GMT-7:00 qui correspond à la cote ouest des USA. Il s'agit ici de F4BWG "Olivier LANGLOIS", seul à avoir une adresse déclarée aux USA sur le site <http://www.dmr-marc.net> "Californie / Irvine".

Votre site <http://f1shs.com> diffuse mes nom, prénom, et indicatif radioamateur et mon image. Ces données personnelles sont répétées sur toutes les pages de votre site. Vous avez créé un nom de domaine avec mon indicatif radioamateur qui est aussi une donnée personnelle.

Aussi, et conformément à l'article 38 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, je vous demande de supprimer toutes les informations suivantes : "*Pierre BERNARD F1SHS*", et de ne plus utiliser mon indicatif radioamateur F1SHS pour en créer un nom de domaine.

Je vous informe en outre qu'une plainte a été déposée auprès de Mr le Procureur de la république pour harcèlement en ligne qui est puni de 2 ans de prison et 30000€ d'amende, par l'article 222-33-2-2 du code pénal. Suite à cette plainte, Je me constituerai personnellement partie civile devant le juge d'instruction pour obtenir réparation de du préjudice subit.

Je vous demande de cesser immédiatement ce harcèlement en ligne, la diffusion de mes données personnelles et de mes correspondances privées. Je vous demande également de faire le nécessaire pour que l'ensemble des pages de ce site ne soient plus référencées par les moteurs de recherche.

Cordialement,

Pierre BERNARD
Association DR@F - Digital Radioamateur France
Président
28, rue Jean Bonal - 92250 La Garenne Colombes
Web: <http://draf.asso.fr> - <http://dmr-france.org>
Délégation du réseau DMR-MARC (208 - France)
Contact : president@draf.asso.fr



Ce message est confidentiel; Son contenu ne représente en aucun cas un engagement de la part de l'association DR@F - Digital Radioamateur France sous réserve de tout accord conclu par écrit entre vous et l'association DR@F - Digital Radioamateur France. Toute publication, utilisation ou diffusion, même partielle, doit être autorisée préalablement. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur.

This message is confidential; its contents do not constitute a commitment by DR@F - Digital Radioamateur France except where provided for in a written agreement between you and DR@F - Digital Radioamateur France. Any

10/05/2019

Gmail - F1SHS.COM : Suppression de mes données personnelles / Cesser le harcèlement en ligne

unauthorised disclosure, use or dissemination, either whole or partial, is prohibited. If you are not the intended recipient of the message, please notify the sender immediately.